



# COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT DES SERVICES PUBLICS DES BOUCHES DU RHONE

Parc d'Ariane – Bâtiment C – 11, boulevard de la Grande Thumine – 13090 AIX EN PROVENCE

04 42 20 01 12

[csdcgtbdr@gmail.com](mailto:csdcgtbdr@gmail.com)

A  
Monsieur le Président du centre  
départemental des Bouches du Rhône,  
Monsieur le Président de l'Association  
des Maires des Bouches du Rhône,

**Date :** Aix en Provence, le 20 mars 2024

**Objet :** Demande d'une réunion de travail

Monsieur Le Président,

Lors du Salon des Maires, du 14 mars 2024, vous vous êtes engagé à créer les conditions pour réunir notre organisation syndicale CGT et l'ensemble des collectivités affiliées au centre de gestion des Bouches du Rhône.

Cette réunion aura comme objectif de déterminer, pour chaque métier, les critères de pénibilité communs à l'ensemble des collectivités des bouches du Rhône.

La mise en place de ces critères communs à tous favorisera une cohérence métier départementale et l'égalité de traitement entre les agents. Cela devrait également permettre de répondre aux obligations des employeurs, en matière de santé et sécurité au travail.

L'application de la réduction du temps de travail au regard des critères communs retenus favorisera une diminution de l'exposition aux risques professionnels préservant ainsi, à long terme, la santé des agents.

A ce titre, au vu des enjeux, nous vous demandons de nous communiquer, comme convenu et le plus rapidement possible, plusieurs dates afin que l'on puisse concrétiser ensemble cette réunion de travail.

Dans l'attente de vos propositions, veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de nos respectueuses salutations syndicales.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT  
Didier MANCA

Copie :

- Union départementale CGT 13
- Fédération CGT des Services Publics